

édité par les communistes
du 10^{ème} arrondissement
6 rue de La Grange-aux-Belles
75010 Paris
tél: 01 48 24 11 88
fax: 01 48 24 11 83
mail: pcfparis10@gmail.com

à Paris^e

JUIN-JUILLET 2011

SCANDALEUX le rectorat de Paris fait appel à Pôle emploi pour recruter des professeurs !

Le Rectorat de Paris a chargé Pôle emploi d'organiser le recrutement de professeurs contractuels. Plusieurs dizaines de candidats ont postulé sur le site de Pôle emploi et déposé leur dossier le 26 mai dernier.

Jusqu'à présent, le recours à Pôle emploi se faisait discrètement et de façon limitée. Mais, suite à la politique de suppressions de postes, menée depuis plusieurs années, qui a décimé le nombre de professeurs remplaçants titulaires, le Rectorat de Paris cherche aujourd'hui à constituer un vivier de remplaçants précaires, corvéables à merci, auxquels il peut faire appel au dernier moment.

Au niveau national, le gouvernement, alors qu'il prévoit en septembre prochain la suppression de 16 000 postes d'enseignants, vient de lancer une vaste campagne de recrutement. Une totale aberration ! Il faut reconnaître que les politiques de casse du service public d'enseignement contribuent à détourner les jeunes des métiers de l'enseignement : baisse de 25% du nombre de candidats au CAPES (collèges et lycées), de 30% pour l'enseignement technique et professionnel et de près de 40% pour les professeurs des écoles.

Visiblement, l'école est en crise. Il y a urgence à réinvestir dans l'éducation et à redonner aux étudiants le goût des filières de l'enseignement.

Inquiétudes pour la rentrée de septembre dans le 10^e

Deux fermetures de classes sont programmées dans des écoles élémentaires (Parmentier et Vicq d'Azir), ainsi que deux postes du Réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté.

Par ailleurs, les capacités d'accueil en collège sont insuffisantes pour scolariser l'ensemble des élèves de l'arrondissement. L'ouverture de 2 classes de 6^{ème} s'avère nécessaire, mais le Rectorat tergiverse. Cette augmentation des effectifs d'élèves pose le problème de l'extension des capacités d'accueil dans notre arrondissement.

Un nouveau chantier pour le 10^{ème} !



rassemblement à Bercy le 3 juin pour remettre à la ministre des Finances les premières dizaines de milliers de pétitions Contre la vie chère, en présence de Pierre Laurent, secrétaire du PCF, et de nombreux élus et militants

SE RASSEMBLER contre la dictature des marchés, pour répondre à l'aspiration de vivre mieux

La jeunesse en Europe se rebelle contre le sort qui lui est réservé. En Espagne, en Grèce, au Portugal, des milliers de jeunes envahissent les places pour protester contre l'absurdité du système capitaliste et contre les plans de rigueur. Pourtant, la gauche est au pouvoir dans ces trois pays. Ce sont les marchés financiers qui dictent la politique de ces gouvernements. Le FMI et l'UE imposent des plans drastiques d'austérité aux conséquences dramatiques pour les populations. Ces politiques d'austérité font partout le jeu de l'extrême-droite. En France, ce mouvement est encore naissant.

La gauche est devant un défi. Après la forte abstention aux dernières élections, pour mobiliser les classes populaires, la gauche va devoir proposer un programme politique en réelle rupture avec les options libérales de ces dernières années. La gauche doit se préparer à un long et dur combat politique au niveau européen pour notamment changer le rôle de la BCE et raviver la démocratie après les nombreux passages en force et autocratiques. La gauche va devoir représenter une alternative crédible pour les citoyens.

Le Parti communiste, avec le Front de Gauche, entend jouer un rôle important dans le cadre de la construction de cette alternative politique avec les citoyens. Le lancement de la campagne contre la vie chère et pour la hausse des salaires est une première étape.

La campagne du référendum du 29 mai 2005, le mouvement de l'automne 2010 et les nombreux mouvements de résistance pour les hôpitaux, les écoles montrent que la mobilisation est possible et que la gauche doit se rassembler autour d'un projet ambitieux et porteur d'alternatives.

Laurent Ighéroussene, responsable de la section PCF 10^{ème}

EXILÉS DU 10^e

nouveau rassemblement devant la caserne Château Landon

Le lundi 30 mai dernier, un nouveau rassemblement s'est tenu à l'appel des partis de gauche et de plusieurs associations locales engagées dans la solidarité aux exilés.

Depuis la fermeture de Sangatte en 2002, des réfugiés (dont une majorité d'Afghans) continuent d'arriver dans notre arrondissement. Faute de places d'hébergement de nuit suffisantes, une partie d'entre eux est condamnée à dormir dehors. Mais tous vivent dehors pendant la journée, sans lieu pour se poser.

À plusieurs reprises, les élus communistes ont formulé la proposition d'utiliser le rez-de-chaussée de la caserne des pompiers de Château Landon, inoccupée depuis octobre 2002, afin d'y accueillir, le jour, les personnes sans abri, particulièrement les exilés. Et ce, avec l'objectif de leur permettre d'y entreposer leurs affaires personnelles, de prendre leurs repas et de disposer d'un espace de tranquillité pour rencontrer les associations qui les aident quotidiennement.

Dans ce but, Alain Lhostis, au nom des élus communistes, a de nouveau présenté un vœu, lors des séances du Conseil d'arrondissement du 5 mai et du Conseil de Paris du 16 mai, qui a été approuvé par la majorité municipale.



Outre l'ouverture d'un lieu d'accueil de jour au rez-de-chaussée de la caserne Château Landon, ce vœu demandait également :

- l'ouverture par les services de l'État de places d'hébergements de nuit en nombre suffisant
- la création d'une plate-forme régionale de mise à l'abri de tous les mineurs incluant une participation financière de l'État.

Malgré le soutien de plus en plus large des habitants et de leurs conseils de quartier, le gouvernement continue à refuser des moyens supplémentaires.

Le Préfet de Police, pour sa part, s'obstine à ne pas mettre à disposition la caserne Château Landon, sans préciser de date quant à son éventuelle réhabilitation.

La mobilisation devra se poursuivre !

DENISE HAMOURI À L'HÔTEL DE VILLE



Lors de sa venue en France, Denise Hamouri a lu un message écrit par son fils Salah depuis sa prison de Guilboa en Israël, à l'occasion du rassemblement organisé le 22 avril dernier sur le parvis de l'Hôtel de Ville à Paris.

Denise Hamouri s'est également réjouie de l'adoption par le Conseil de Paris d'un vœu demandant la libération immédiate de son fils injustement condamné à 7 ans de réclusion par un tribunal militaire. Vœu qui a été présenté lors de la séance du 28 mars dernier par Alain Lhostis, au nom des élus du Groupe communiste et du Parti de Gauche.

LA DROITE PARISIENNE toujours hostile aux logements sociaux

Lors de la séance du Conseil de Paris du 16 mai dernier, Ian Brossat, président du groupe communiste de Paris, a dénoncé l'attitude de Mme Dati, maire du 7^e qui, depuis 2008, s'oppose, par l'intermédiaire d'associations de riverains, à la construction de 31 logements sociaux à l'angle du bd de la Tour-Maubourg et de la rue St Dominique. Le 7^e ne compte pourtant que 1% de logements sociaux.

Une attitude comparable à celle du maire du 16^e, M. Goasguen, qui bloque la construction de plus de 400 logements sociaux et qui déclarait récemment dans *Le Parisien* que « le logement social dénature le 16^e ».

Refuser la mixité sociale et privilégier « l'entre soi », tout un programme !

*vous souhaitez réagir
donner votre avis
faire des suggestions
travailler avec nous
sur l'une des questions
abordées ici, ou une autre
contactez-nous
par le moyen de votre choix
(voir coordonnées page 1)*

Le nom des élus gravés sur un mur de la mairie du 10e

Le 23 mai dernier, en présence des élus du 10e, dont Alain Lhostis, le maire a dévoilé la plaque sur laquelle est gravé le nom des 6 élus de la Commune de Paris qui représentaient alors notre arrondissement.

Cette commémoration a été suivie d'une conférence organisée par *Histoire et Vies du 10e* et par l'association des *Amis de la Commune*. Elle a permis d'évoquer le rôle de chacun de ces 6 élus du 10e et de rappeler les avancées démocratiques et sociales de la Commune (séparation de l'Église et de l'État, égalité des salaires des hommes et des femmes, suppression de la guillotine...).

Les communistes se réjouissent de ce nouveau pas vers la réhabilitation définitive des Communards et de leur action.



Emmanuel Maffrethoux



SAMBRE ET MEUSE

Le Conseil d'arrondissement interpelle le directeur de La Poste du 10e

Lors de sa séance du 5 mai dernier, le Conseil d'arrondissement a adopté un vœu présenté par les élus communistes demandant au maire du 10e d'intervenir auprès du directeur de la poste de l'arrondissement pour qu'il revienne sur les projets envisagés au bureau Sambre et Meuse.

La direction a décidé de retarder l'ouverture du bureau à 8 h 30 (au lieu de 8 h) au prétexte que la fréquentation est réduite et de supprimer 2 emplois. Un projet qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de plan de *La Poste* qui a entraîné, ces dernières années, un ensemble de mesures de restructurations et de réductions de personnels. Et ce, au prix d'une dégradation des conditions de travail et de la qualité du service rendu aux usagers.

Ce projet a suscité un grand émoi parmi les personnels qui ont lancé une pétition qui a recueilli plus de 1000 signatures parmi les usagers. Ce bureau est implanté en plein quartier « *Politique de la ville* », là où les services publics doivent exercer leur mission au plus près de populations souvent âgées ou ayant une maîtrise insuffisante de la langue.

Le maire de l'arrondissement est venu sur place un matin et a pu constater que plusieurs dizaines d'usagers venaient effectuer des opérations postales entre 8 h et 8 h 30, souvent avant d'aller travailler. Un argument qu'il pourra reprendre lors de sa prochaine entrevue avec le directeur de la poste du 10e.

UNE NÉCESSITÉ

la bonne qualité de l'accueil en crèche

La majorité politique de la mairie de Paris a fait, avec le logement, une priorité de la création de places en crèches. Ainsi, entre 2001 et 2014, 10 300 places auront été créées, majoritairement en secteur municipal.

Dans le 10e arrondissement, plusieurs crèches ont été ouvertes ces deux dernières années et d'autres sont programmées ou en construction. Malgré une embauche d'auxiliaires de puériculture importante, leur nombre reste insuffisant pour couvrir les besoins en remplacement. Depuis plusieurs semaines, à l'appel de l'intersyndicale, les professionnelles de toutes catégories se sont mises en grève régulièrement pour obtenir de la mairie, entre autres revendications, une augmentation importante du volant de remplacement qui leur permette d'accueillir les petits Parisiens dans des conditions satisfaisantes.

Malgré les importantes difficultés pratiques que ce mouvement entraîne pour les parents, ceux-ci le soutiennent avec force. Les Conseils de parents – et ceux du 10e sont particulièrement investis – ont adressé une pétition et une demande de rendez-vous au maire de Paris et participeront à une manifestation et à un pique-nique de soutien devant l'Hôtel de Ville, le 8 juin.

Les élus communistes, qui appuient ce mouvement dont les revendications sont légitimes, seront présents avec le président du Groupe communiste, Ian Brossat.

On ne peut pas ouvrir des crèches sans se donner les moyens financiers. Il faut embaucher du personnel en nombre suffisant qui soit qualifié et non précaire pour régler définitivement un problème récurrent. Les communistes souhaitent que le conflit soit réglé au plus vite à la satisfaction des parents et des professionnel(elles).

inauguration du « jardin partagé »

Le jardin « partagé » de la Grange aux Belles a été inauguré le dimanche 22 mai dernier en présence du maire du 10e, des élu-e-s communistes, socialistes et verts, des responsables de la SIEMP et de l'ensemble des partenaires. Une réalisation portée par Alain Lhostis, en charge de la Politique de la ville.

De nombreux visiteurs et notamment des résidents des immeubles voisins sont venus découvrir ce lieu de détente, nouvel espace de partage au cœur de la ville.

La journée s'est poursuivie par le repas de quartier organisé par le Conseil de quartier Grange aux Belles/Terrage.



DROIT DE VOTE POUR LES ÉTRANGERS NON COMMUNAUTAIRES 3 219 Parisiens du 10e se sont exprimés



Entre le 16 et le 22 mai, une vingtaine de points de vote ont été mis en place dans le 10e à l'initiative de citoyens et de militants politiques et associatifs (sur la photo ci-dessus, celui de la Cour des Petites-Écuries tenu par des militants du PCF et du PG). La participation a été beaucoup plus élevée que les années précédentes : 3 219 votants dans le 10e (pour 1 489 lors de la dernière consultation) et 97,5%

favorables au droit de vote des étrangers non communautaires aux élections locales.

Un résultat intéressant dans le contexte d'instrumentalisation de la xénophobie que nous connaissons.

De plus en plus nombreux sont ceux qui pensent que la meilleure façon de construire une citoyenneté commune est de donner les mêmes droits à tous et particulièrement aux résidents étrangers qui vivent ici, travaillent ici, construisent leur vie de famille, cotisent et participent à la vie de la collectivité et au développement du pays.

La gauche, si elle revient au pouvoir, devra prendre enfin les mesures législatives leur accordant ces nouveaux droits.

QUARTIER SAINTE-MARTHE/JEAN MOINON renforçons le logement social

Depuis 25 ans, le secteur Sainte-Marthe/Jean Moinon a fait l'objet de plusieurs opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH).

Constatant au bout de quelques années le relatif échec de ces dispositifs dans ce quartier, le Conseil de Paris a adopté le principe d'une OPAH plus incitative, renforcée en 2002 par une convention publique d'aménagement relative à l'insalubrité de l'habitat avec la SIEMP (société d'économie mixte de la ville de Paris).

Ces interventions, comprenant un plan de sauvegarde, des travaux de voirie importants et de réseaux qui s'en sont suivis, ont permis une évolution positive du quartier. Ce constat positif est à relativiser par le relogement difficile et donc insuffisant, dans ce quartier très dense, de personnes à revenus modestes.

Il faut cependant relever que, au nom du laisser-faire et de l'initiative privée individuelle, certaines oppositions à toute intervention publique sur l'habitat se sont fortement manifestées.

Pour ces raisons, un vœu présenté par Alain Lhostis et Marie-Thérèse Eychart lors de la séance du Conseil d'arrondissement du 5 mai dernier a été adopté. Ce vœu demandait au maire de Paris que la préemption, dans le secteur Sainte-Marthe/Jean Moinon soit plus systématique dans le diffus (achat de lots isolés) et qu'une attention toute particulière soit exercée sur les ventes éventuelles de la Société immobilière de Normandie (SIN), propriétaire historique (depuis 1942) de nombreux lots.